

**Zeitschrift:** Comtec : Informations- und Telekommunikationstechnologie =  
information and telecommunication technology

**Band:** 78 (2000)

**Heft:** 5

**Artikel:** L'action bleue donne de la couleur aux fonds verts

**Autor:** Salina, Pascal

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-876446>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 31.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Les fonds écologiques

# L'action bleue donne de la couleur aux fonds verts

**Swisscom satisfait aux critères de sélection édictés par les fonds écologiques grâce à son système de management environnemental certifié suivant la norme ISO 14001 et à son excellente performance environnementale. Les actions bleues ont donc été très bien évaluées et prises en considération dans les fonds verts. La priorité des évaluations se déplace actuellement sur la valeur de l'entreprise et non plus seulement sur la situation de l'environnement: le concept de développement durable devient la mesure des évaluations.**

Les actions bleues de Swisscom sont de plus en plus perçues comme une composante intéressante dans les fonds écologiques, depuis la première offre publique en bourse intervenue en octobre 1998. Ces fonds gagnent en importance en Suisse et à l'étranger, grâce




---

PASCAL SALINA, BERNE

---

à l'intérêt d'investisseurs privés ou institutionnels attirés par leurs bonnes performances et leur engagement éthique ou environnemental.

## Les fonds de placement<sup>1</sup>

Les fonds de placement d'une manière générale répondent au besoin de sécurité que peuvent avoir les investisseurs qui recherchent une croissance intéressante. Ils combinent une grande diversification des titres avec une gestion professionnelle et des frais de gestion réduits. Ils sont donc particulièrement intéressants pour l'investisseur qui n'a pas le temps ou les moyens nécessaires de s'oc-

cuper de ses placements. Il existe sur le marché suisse plus de 1900 fonds, dont 350 sont des fonds suisses<sup>2</sup>, totalisant une capitalisation boursière d'environ 380 milliards de francs suisses. Les fonds sont constitués d'actions, d'obligations, d'immobilier, de titres sur les marchés monétaires ou d'un mélange des catégories énoncées ci-dessus (allocations d'actifs). Ils se choisissent en fonction d'objectifs personnels de revenu ou de croissance en relation avec les risques que l'on est prêt à assumer. Le choix du fond se fera alors en définissant son profil de risque personnel, c'est-à-dire sa capacité d'accepter les fluctuations plus ou moins fortes sur les marchés boursiers en rapport à l'objectif de rendement fixé, en gardant en mémoire que ces deux grandeurs vont de pair (plus de rendement nécessite, souvent,

une prise de risque plus grande). Pour obtenir un rendement plus élevé sans trop augmenter la prise de risque, il existe dans la multitude des fonds disponibles des possibilités intéressantes en choisissant des fonds concentrant leurs avoirs dans une catégorie particulière.

## Les fonds sectoriels et thématiques<sup>3</sup>

Les fonds de télécommunications sont un exemple de fond sectoriel; les fonds écologiques peuvent faire partie des fonds thématiques ou sectoriels. Ces derniers suivent quelques règles d'investissements supplémentaires, s'appuyant sur des critères éthiques ou environnementaux. Le principe de diversification est toutefois respecté à l'intérieur de ces catégories.

<sup>1</sup> Cet article ne peut d'aucune manière être considéré comme une incitation d'achat. Il se base sur l'expérience acquise par le groupe de management environnemental de Swisscom dans ce domaine.

<sup>2</sup> P. Novello, Guide de l'investisseur, p. 23, éditions P. Novello, 1999

<sup>3</sup> Les fonds sectoriels sont investis dans d'étroits secteurs d'activités clairement définis. Les fonds thématiques ne se cantonnent pas à des secteurs, mais se répartissent dans des domaines plus étendus tel l'environnement qui peut regrouper des entreprises de branches diverses.

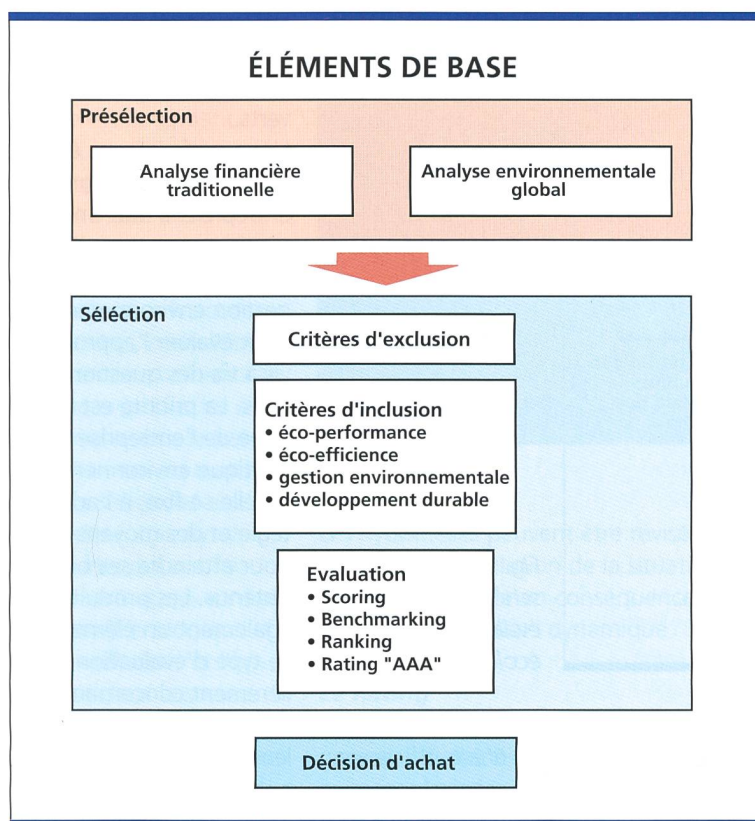


Fig. 1. Les éléments de base pour une évaluation écologique.

Les fonds écologiques répondent à une demande nouvelle et croissante d'investisseurs qui exigent, en plus du rendement ou de la croissance un comportement des entreprises éthique et respectueux de l'environnement. Ils estiment qu'un gain à terme ne peut pas être atteint sans prendre en considération une utilisation plus rationnelle des ressources matérielles et de l'énergie et permettre ainsi une croissance soutenue et durable à long terme.

Les performances des entreprises qui ont intégré des aspects écologiques dans leur gestion peuvent être supérieures à la moyenne. Une étude de la Banque Sarasin<sup>4</sup> le montre, qui met en évidence non seulement une relation entre la performance environnementale des entreprises suisses et européennes, dont Swisscom<sup>5</sup>, et leur performance boursière, mais démontre que cette dernière est plus élevée que la moyenne du marché. Ceci se comprend intuitivement: une entreprise que l'on caractérise d'«éco-efficiente» utilise moins d'énergie et de ressources maté-

rielles pour atteindre ses buts, maîtrise et réduit les risques liés à ses activités, n'a pas ou peu d'impacts négatifs sur l'environnement et attire des clients par des produits et services de qualité et respectueux de l'environnement. Elle réduit ses coûts et augmente la valeur de l'entreprise, séduisant ainsi les investisseurs. Ces points reflètent une gestion globale de l'entreprise et est une indication d'un investissement qui peut être rentable et moins risqué. Ces entreprises écologiques ont plus de chances pour le futur. Il faut encore mentionner que l'évaluation environnementale des entreprises sert également aux banques et aux assurances pour l'attribution de crédit ou fixer le niveau des primes. Une attention plus particulière dans ces cas là est portée sur l'analyse des risques, leur maîtrise et leur diminution.

### Comment les fonds verts investissent leur fortune?

Les gestionnaires de fonds disposent de plusieurs outils pour sélectionner les titres qui vont garnir leurs fonds écologiques. La sélection se déroule quasiment toujours en trois ou quatre étapes principales (figure 1.)

L'analyse financière traditionnelle qui fait usage des publications officielles des sociétés cotées en bourse est suivie par

l'analyse globale de leurs aspects environnementaux, autorisant ainsi le tri des entreprises qui vont rentrer dans l'univers de placement des fonds. L'étape suivante permet d'affiner l'analyse et de prendre une décision d'investissement. Les agences de rating, les banques ou autres instituts vont donc collecter des informations environnementales quantitatives et qualitatives spécifiques à l'aide de questionnaires environnementaux et d'entretiens. Ceci se justifie du fait de l'absence de données environnementales dans les rapports annuels ou de publications environnementales standardisées et représente aujourd'hui le seul moyen de sélectionner les entreprises écologiquement intéressantes.

Ces informations sont alors triturées par les analystes environnementaux. Leurs critères de sélection sont divers: souvent mis au point par des spécialistes externes, ils reflètent les différentes tendances exposées ci-après. Les critères de sélection se répartissent en deux groupes principaux.

### Les critères d'exclusion

Le premier englobe les critères d'exclusion ou critères dits négatifs; ce sont les plus anciens critères dans l'histoire des fonds écologiques ou éthiques. Les industries nucléaires, automobiles, d'armement sont exclues ainsi que celles qui ont des activités liées au jeu, à la pornographie, au tabac ou plus récemment les industries qui sont la cause d'un réchauffement climatique, appauvrissent la couche d'ozone, épuisent les ressources naturelles, réduisent la biodiversité (par la monoculture, l'utilisation de pesticides etc.) ou encore pratiquent la pêche intensive ou l'exploitation non durable des forêts.



<sup>4</sup> Butz Ch., Plattner A., «Nachhaltige Aktienanlagen: eine Analyse der Rendite in Abhängigkeit von Umwelt- und Sozialkriterien, Sarasin Studie, Basel, August 1999.

<sup>5</sup> On trouve le cours de l'action bleue sous [www.swisscom.ch/gd/information/investor\\_relations/investor\\_relations-fr.html](http://www.swisscom.ch/gd/information/investor_relations/investor_relations-fr.html), cours de l'action

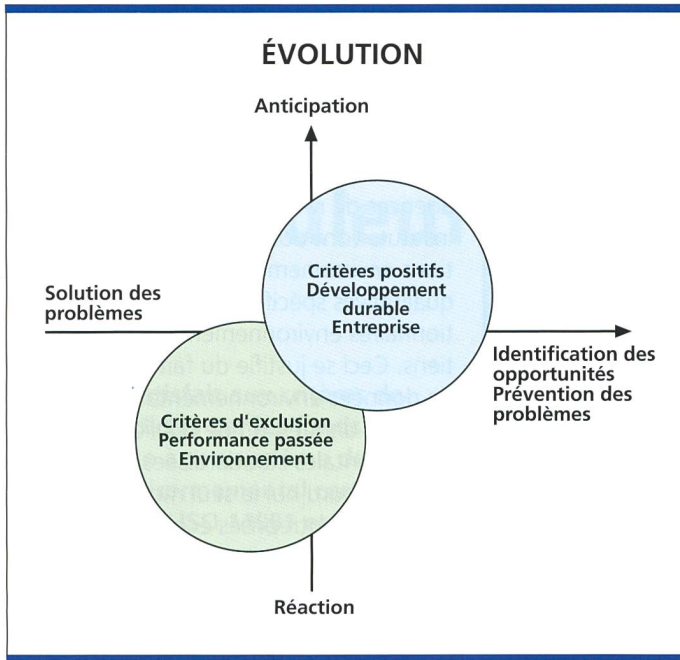


Fig. 2. Évolution schématisée des évaluations écologiques.

**Les critères positifs**

Les autres critères sont les critères d'inclusion, dits positifs. Il en existe un grand nombre, que l'on peut néanmoins regrouper en quelques catégories générales aux frontières assez souples pour autoriser des recouvrements. En supposant une gradation dans l'importance et la signification de ces critères, on rencontre tout d'abord les critères d'éco-performance. Celle-ci englobe la consommation d'énergie et des ressources matérielles, la production de déchets et les émissions dans l'air ou dans l'eau suivant le principe «moins est meilleur».

Ce premier type de critères caractérise les impacts causés par l'entreprise sur l'environnement et met donc ce dernier au centre de ses préoccupations. Dans la même ligne, mais au contenu plus informatif apparaît le concept d'éco-efficience. Plusieurs définitions existent, recouvrant la même notion d'utilisation minimale des ressources pour atteindre un but fixé («moins pour atteindre un but donné est meilleur»). Cette notion a été popularisée par un livre fameux dont le sous-titre éloquent est «deux fois plus de bien être en consommant deux fois moins de ressources» (Ernst von Weizsäcker: Facteur 4). Une organisation indépendante, le WBCSD<sup>6</sup>, a, en une définition et sept cri-

tères, clarifié le concept d'éco-efficience; ces critères sont utilisés par quelques fonds pour sélectionner des titres. Une entreprise satisfait à ces critères si elle réduit son utilisation d'énergie et de matériaux (energy and material intensity), diminue la dispersion de substances toxiques, accroît son utilisation de ressources renouvelables, augmente les possibilités de recyclage de ses produits et leur durée de vie et améliore la capacité de ceux-ci à fournir des services (service intensity). Le WBCSD a également proposé des indicateurs d'éco-efficience dans son concept.

Swisscom peut démontrer sa performance environnementale et son éco-efficience grâce à un système d'indicateurs verts.

L'éco-performance et l'éco-efficience ne sont hélas pas encore naturelles à toute entreprise. Il faut un effort particulier de gestion pour atteindre ces deux états aujourd'hui. C'est pourquoi des critères de gestion environnementale sont utilisés pour évaluer l'approche du management vis à vis des questions environnementales. La priorité est donnée ici à la stratégie de l'entreprise et sa cohérence, à la politique environnementale, aux objectifs qu'elle se fixe, à l'adéquation de la stratégie et des moyens qu'elle se donne pour atteindre ses buts et les résultats obtenus. Les produits et les services sont également un élément très important de ce type d'évaluation écologique, particulièrement concernant leurs impacts environnementaux lors de leur fabrication, leur usage et à la fin de leur vie. Une entreprise certifiée selon la norme ISO 14001 comme Swisscom répond entièrement à ces exigences.

Ce deuxième type de critères représente clairement un déplacement des questions environnementales dans la gestion de l'entreprise. Ce qui est évalué par ces critères est non plus uniquement la performance ou l'efficacité atteinte au bénéfice de la nature, mais bien la capacité de l'entreprise à dégager un gain futur grâce à sa gestion globale. En dernier ressort, on évalue l'accroissement de la valeur de l'entreprise, du point de vue

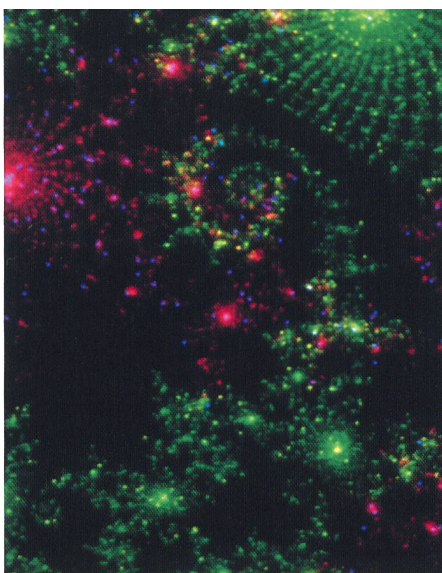
Tabl. 1. Classement international des opérateurs de télécommunications (Oekom Research AG, Industry-Report: Telecommunication, 9/1999).

Company	Rank	Overall Rating
Swisscom	1	B
Deutsche Telekom	2	C+
Nippon Telegraph & Telephone	3	C+
BCE	4	C+
British Telecommunications	5	C-
Bell South	6	C-
Bell Atlantic	7	C-
Hongkong Telekom	8	C-
Mannesmann	9	D+
Tele Danmark	10	D+
Cable & Wireless	11	D+
AT&T	12	D+
France Télécom	13	D+
Telstra	14	D+
Telecom Italia	15	D
Telecom Italia Mobile	16	D-
Royal KPN	17	D-
<b>Average</b>		<b>C-</b>

<sup>6</sup> WBCSD: le World Business Council on Sustainable Development, www.wbcd.ch, est une coalition de 125 compagnies internationales s'engagement pour le développement durable et l'environnement

traditionnel mais également écologique. Ce déplacement de l'attention des analystes environnementaux sur la valeur globale de l'entreprise est la tendance la plus actuelle (figure 2).

Les critères de développement durable représentent le dernier stade des méthodes d'évaluation des entreprises. Sous cet angle doivent être pris en compte les intérêts généraux des clients, des collaborateurs et collaboratrices, mais aussi les aspects sociaux et environnementaux, la communication avec le public, les autorités et les parties intéressées, le parrainage de projets de proximité ou autres et tout ce qui dénote une sensibilité aux enjeux futurs de la société. L'analyste s'intéresse à des éléments qui ont fait leur apparition récemment et qui vont au delà de l'aspect purement écologique. Il évalue par exemple les relations et l'implication de l'entreprise dans la société (stakeholder relations), mais aussi la gestion interne des idées et de la formation continue (intellectual capital management), les techniques de motivation des employés et employées, l'attitude face à la corruption et bien d'autres paramètres qui servent à cerner les chances et les risques futurs auxquels l'entreprise devra faire face. Des techniques de prévision sont à l'œuvre; l'une d'elle s'appuie sur des projections à moyen terme basées sur des hypothèses de développement durable. L'évaluation se fait par comparaison des risques et des chances de l'entreprise avec le scénario de développement durable spécifique à la branche.



Les hypothèses peuvent être révisées en fonction de l'évolution de la situation et le scénario adapté en conséquence. L'évaluation est alors dynamique.

### Le Rating

Sur un plan tout à fait pratique, les renseignements collectés à l'aide de questionnaires sont analysés et des points sont attribués aux réponses qui sont parfois pondérées. On effectue ce que l'on appelle un «scoring». Par comparaison avec d'autres entreprises, on peut alors classer les entreprises (ranking). La combinaison du scoring et du ranking permet finalement d'évaluer les entreprises (rating). Combinaison et pondération des résultats sont le propre des agences, qui ont souvent protégés leurs méthodologies. Swisscom a obtenu d'excellentes évaluations environnementales par des agences de rating indépendantes. On peut mentionner ainsi

l'agence Oekom<sup>7</sup> à Munich, qui place Swisscom en tête de son classement international des opérateurs de télécommunications (table 1) ou les classements flatteurs parmi d'autres de Triple Tree Trust AG<sup>8</sup> (double T% rating), de CentreInfo<sup>9</sup> ou de Sustainable Asset Management (SAM)<sup>10</sup> qui crédite Swisscom d'un superbe A11, bien au dessus de la moyenne de l'industrie. Des fonds verts ont alors investi dans l'action bleue suite à ces appréciations favorables. On peut citer, la liste n'étant pas exhaustive, les fonds OekoSar, ValueSar Equity et OekoVision de la Banque Sarasin, le CS Equity Fund Eco-efficience du Crédit Suisse, le MI-Fonds Eco de la Banque Migros, le Swissca Green Invest des banques cantonales, les participations de la société Triple Tree Trust AG ou encore les placements des fondations (Anlagestiftung) naturellement intéressées au développement durable comme ethos.<sup>11</sup> et Prevista OekoInvest<sup>12</sup> par exemple. 1

**Pascal Salina**, ingénieur EPFL sc. Mat./SIA, membre du groupe central de management environnemental de Swisscom SA, Berne

<sup>7</sup> Oekom: [www.oekom.de/](http://www.oekom.de/)

<sup>8</sup> Triple Tree Trust AG: [www.tripletree.ch/](http://www.tripletree.ch/)

<sup>9</sup> CentreInfo: [centreinfo@centreinfo.ch](mailto:centreinfo@centreinfo.ch)

<sup>10</sup> SAM: [www.samswiss.ch/](http://www.samswiss.ch/)

<sup>11</sup> Ethos: [www.ethosfund.ch/](http://www.ethosfund.ch/)

<sup>12</sup> Prevista: [www.prevista-anlagestiftung.ch/](http://www.prevista-anlagestiftung.ch/)



## Zusammenfassung

### Umweltfonds und Titelauswahl: Die Blaue Aktie bringt Farbe in die Grünen Fonds

Swisscom erfüllt die Selektionskriterien für Ökofonds dank ihrem gemäss ISO-Norm 14001 zertifizierten Umweltmanagementsystem und ihrer ausgezeichneten Umweltperformance. Kein Wunder deshalb, dass die Blaue Aktie sehr gut bewertet und bei den Grünen Fonds berücksichtigt wurde. Die Bewertungspriorität verlagert sich gegenwärtig in Richtung Unternehmenswert und beschränkt sich nicht mehr ausschliesslich auf die Umweltsituation; das Konzept der nachhaltigen Entwicklung wird zum Massstab für die Bewertungen.